

Bonjour,

Je me présente, je suis Tommy Dubé, citoyen de Manseau dans la circonscription électorale provinciale de Lotbinière et étudiant en droit à l'Université Laval.

Je suis très heureux de pouvoir donner mon opinion sur ce projet de loi, qui lui, me rend un peu moins heureux. J'ai quelques désaccords sur des points fondamentaux de ce projet de loi et je tiens mordicus à en faire part à la commission. Je traiterai donc brièvement du territoire des circonscriptions proposées, des députés de listes, du vote sur le projet de loi et des élections à date fixe.

Le territoire des circonscriptions

L'idée de calquer les « nouvelles » circonscriptions sur la carte électorale fédérale m'apparaît saugrenue. Déjà, certaines circonscriptions comme celle de Lotbinière nécessitent plus d'une heure en voiture pour se rendre d'un bout à l'autre. Pour établir une bonne relation entre les citoyens et le député, la tâche est ardue. Dans Lotbinière, on compte déjà 37 municipalités...

Je comprends très bien l'objectif, fort louable d'ailleurs, de permettre à chaque vote d'avoir la même importance. Mais il ne faudrait pas oublier aussi que chaque citoyen mérite d'être représenté équitablement par son député, et pour cela il faut qu'il y ait possibilité de le connaître et de le voir de temps à autre.

À mon avis, les régions seraient grandement désavantagées par le mode de scrutin proposé, ce à quoi je m'oppose.

Les députés de liste

Illégitime. C'est le premier mot qui me vient à l'esprit lorsqu'on j'entends l'appellation « député de liste ». Illégitime parce dans le système actuel, et particulièrement en région, les gens votent pour la personne avant de voter pour le parti. J'en conviens, il y aurait tout de même 77 députés directement élus, mais encore là, il y aurait 2 « classes » de députés. Je ne puis me résoudre à ce que des députés puissent échapper à la sanction populaire en se retrouvant à la tête d'une liste de parti politique.

Un des grands principes de notre système électoral est que les représentants du peuple sont responsables devant le peuple. L'ajout de députés de listes vient anéantir cet aspect, l'un des plus vertueux d'ailleurs, de notre système.

Aussi, cette façon de faire vient compliquer grandement le renouvellement des partis politiques. Les têtes dirigeantes des partis politiques ont leur laissez-passer quasi-perpétuel pour l'Assemblée Nationale, en dépit du choix des électeurs. Déjà, les jeunes sont plutôt rares en politique, déjà les électeurs en ont assez de toujours voir les mêmes visages dans le milieu, il n'est pas nécessaire d'en rajouter et d'envenimer la situation.

Le vote sur le projet de loi

On veut modifier la loi électorale, d'accord. On veut que chaque vote compte, d'accord. On souhaite améliorer la participation des gens et diminuer le cynisme politique, génial! On propose un projet de loi qui vise à garder le Parti Libéral au pouvoir *ad vitam aeternam* en soumettant le tout à un vote des députés à l'Assemblée Nationale où le Parti Libéral est majoritaire, foutaise!

Si on veut impliquer les gens, si on veut que les gens prennent ou reprennent goût à la politique, on pourrait au moins leur demander ce qu'ils en pensent. C'est bien beau de faire une commission parlementaire, mais combien de gens savent que ça existe? Trop peu. S'en remettre à cette commission pour prendre une décision aussi importante en ce qui concerne la démocratie québécoise reviendrait, encore une fois, à s'en remettre à des spécialistes pour décider à la place des gens. Si on veut vraiment que les gens participent au processus électoral, qu'ils aient confiance dans la démocratie québécoise, impliquons-les vraiment pour une fois.

S'il y a bien un point qui me paraît fondamental, c'est que ce projet de loi soit approuvé directement par la population. Que ce soit par le biais d'un référendum ou encore d'un plébiscite lors du prochain scrutin général, cela m'importe peu, mais il doit y avoir consultation populaire.

Les élections à date fixe

Les systèmes d'origine britannique donnent au premier ministre la prérogative de choisir la date des élections au cours du mandat prévu. Cette initiative laissée au premier ministre lui permet d'avoir un avantage indu sur ses opposants. Il serait grand temps d'établir une date fixe pour les élections quoiqu'il puisse en déplaire à sa majesté.

Le projet de loi vise à établir une « égalité des chances » entre les parti. Pourquoi alors ne pas y aller dans la même logique pour ce point précis? Une élection à date fixe permettrait aux partis politiques de partir en élection sur un pied d'égalité.

En résumé, je crois que le gouvernement passe à côté des objectifs qu'il prétend avoir avec ce projet de loi. Ce système proposé n'améliorerait pas le problème fondamental du cynisme de la population envers le milieu politique. En voulant donner le même poids au vote de chacun, on ampute la relation des gens des régions avec leurs députés. En voulant permettre aux tiers partis de siéger à l'Assemblée Nationale, on change le siège du premier ministre en un trône pour le chef du Parti Libéral. En voulant impliquer davantage la population dans le processus électoral, on les bâillonne et on leur impose un mode de scrutin sans avoir la moindre idée s'il plaît ou non à la majorité des gens. Notre système n'est pas parfait, je suis le premier à en convenir. Par contre, les modifications proposées n'auraient pour effet que de modifier les problèmes si cela n'a pas pour effet de les aggraver. Le problème n'est peut-être pas tant dans le mode de scrutin que dans la façon dont on fait la politique. À cet égard, je propose à toutes les personnes qui feront la lecture de ce mémoire de prendre quelques heures pour s'inspirer d'Edgar Morin, directeur de recherche émérite au CNRS, et comprendre que la sur-spécialisation est peut-être la cause principale de la fracture entre le milieu politique et le peuple. Il faut trouver le vrai problème pour en arriver à la bonne solution.

Je vous remercie infiniment de bien vouloir prendre acte de mon opinion. Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter. Veuillez agréer à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Tommy Dubé
(819) 356-2704
(418) 802-4313
tommy.dube.1@ulaval.ca